

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00692

Numéro SIREN : 801 608 613

Nom ou dénomination : "ACTION"

Ce dépôt a été enregistré le 13/07/2018 sous le numéro de dépôt B2018/008815

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2018/008815**
n° de gestion : **2014B00692**
n° SIREN : **801 608 613 RCS Grenoble**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Grenoble certifie avoir procédé le 13/07/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

"ACTION" - Société par actions simplifiée
14 rue Charles Morel Parc d'Activité du Peuplier 38420 Domene -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



1378927

Désignation de l'entreprise **SAS ACTION** Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise **14 Rue Charles Morel Parc d'activité du Peuplier 38420 DOMENE**

Numéro SIRET* **8 0 1 6 0 8 6 1 3 0 0 0 1 5**

Durée de l'exercice en nombre de mois* **12** Durée de l'exercice précédent* **12**

		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Exercice N clos le 31/12/2017 Net 3	
ACTIF							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles { Fonds commercial *	010		012			
	{ Autres *	014		016			
	Immobilisations corporelles *	028	8 500	030	2 546		5 954
	Immobilisations financières * (1)	040	2 990	042			2 990
	Total I (5)	044	11 490	048	2 546		8 944
ACTIF CIRCULANT	STOCKS						
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
	Marchandises *	060	39 980	062			39 980
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés *	068	108 543	070			108 543
	{ Autres* (3)	072	1 396	074			1 396
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	10 327	086			10 327
Charges constatées d'avance *	092		094				
Total II	096	160 245	098			160 245	
Total général (I + II)	110	171 735	112	2 546		169 190	
PASSIF							
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120					10 000
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126					
	Réserves réglementées *	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132					
	Report à nouveau	134					-3 358
	Résultat de l'exercice	136					10 105
	Provisions réglementées	140					
Total I	142					16 748	
Provisions pour risques et charges	154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166					96 053
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169 29 218)	172					56 388
	Produits constatés d'avance	174					
Total III	176					152 442	
Total général (I + II + III)	180					169 190	
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		5 700
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ACTION

Néant ☐ *Formulaire déposé au titre
de l'IR

018

☐Exercice N clos le
31/12/2017

A- RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				210	458 528	
	Production vendue {	biens	dont export	{	214		
		services *	et livraisons		215		
			intracommunautaires		217	10 788	
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				218		
	Production immobilisée*				222		
	Subventions d'exploitation reçues				224	994	
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits				226	1 232	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					230	471 541
	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				232	247 675	
	Variation de stock (marchandises)*				234	-6 219	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				236	7 980	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				238		
	Autres charges externes* : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)				240	95 301	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243)				242	3 774	
	Rémunérations du personnel*				244	76 955	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				250	28 011	
	Dotations aux amortissements*				252	1 051	
Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		}	254		
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			256	1 226	
	Total des charges d'exploitation (II)					262	455 753
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						264	15 789
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)		270	721
Produits exceptionnels (IV)						294	
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		}	290	4 000	
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348					
Impôt sur les bénéfices* (VII)						300	962
2- BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)						306	10 105
B- RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2			310	10 105	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				312		
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				316		
	Provisions non déductibles*				318		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				322	962	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	324	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		249		330		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				251		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
						999	
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997	
Déductions	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	ZFU -TE (44. octes et octes A)	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	JEI (44. sexies A)	989			
	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. undécies)	990			
	ZFA (44 quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344		1 295	
	Créance due au report en arrière du déficit		346				
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)		655				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					352	9 772	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)				354		
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :				356	3 358	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					370	6 414	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD.

« ACTION »

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Au capital de : 10 000 €

Siège social : 14 rue Charles Morel

Parc d'activité du Peuplier

38420 DOMENE

801 608 613 RCS GRENOBLE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 29 JUIN 2018

Exercice : 31 DECEMBRE 2017

L'AN DEUX MILLE DIX HUIT

Le 29 Juin

A 12 heures,

Les associés de la Société « ACTION », société par actions simplifiée au capital de 10 000 €, divisé en 1 000 actions de 10 € chacune, se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, au siège social...

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale, sur la proposition du Président, décide d'affecter les bénéfices de l'exercice comme suit :

- Bénéfice de l'exercice	10 105 €
- A l'absorption des pertes antérieures	3 358 €
- A la réserve légale 5 %	337 €

- A la réserve facultative, le solde	6 410 €
--	---------

Conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, nous vous précisons qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des TROIS exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME



« ACTION »

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Au capital de : 10 000 €

Siège social : 14 rue Charles Morel

Parc d'activité du Peuplier

38420 DOMENE

801 608 613 RCS GRENOBLE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

ANNUELLE DU 29 JUIN 2018

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée générale, sur la proposition du Président, décide d'affecter les bénéfices de l'exercice comme suit :

- Bénéfice de l'exercice	10 105 €
- A l'absorption des pertes antérieures	3 358 €
- A la réserve légale 5 %	337 €
- A la réserve facultative, le solde	6 410 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, nous vous précisons qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des TROIS exercices précédents.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

